

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Orsay

Correspondant : Mme Cécile BERNARD, 2 Place du général Leclerc BP 47, 91400 Orsay, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : marchepublic@mairie-orsay.fr, adresse internet : <https://www.mairie-orsay.fr/la-mairie/les-marches-publics>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Vérification périodique des installations

Catégorie de services : 12

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 71315400

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché est non alloti.

Il est décomposé en deux postes :

- Poste n° 1 : Vérification périodique (prestations forfaitaires) ;
- Poste n° 2 : Vérification ponctuelle (prestations sur bons de commande).

Conformément à l'article 78 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le contrat pour le poste 2 est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande.

Le montant des prestations à bons de commande est défini comme suit :

- Montant minimum annuel : Sans montant minimum annuel
- Montant maximum annuel :
- Ville : 5 000 euro(s) HT
- CCAS : 1 000 euro(s) HT
- Nombre de reconductions éventuelles : 2

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Cette opération est financée sur les fonds propres de la commune et du CCAS à partir de crédits inscrits au budget chaque année en section de fonctionnement ou d'investissement. Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature, sont détaillés dans le Règlement de la Consultation

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public

simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 21 septembre 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-25

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 août 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
Cécile BERNARD , 2 place du général leclerc bp 47, 91401 Orsay cedex, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur :
01 60 92 80 99, courriel : cecile.bernard@mairie-orsay.fr

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018__MbGPmlhFe

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-de-Jouy, 75700 Paris, tél. : 01 44 42 63 43, télécopieur : 03 14 44 26 33 7, courriel : jean-louis.chavernac@ile-de-France.prefgouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Véronique Bual, Service juridique de la ville d'Orsay, 2 place du général leclerc bp 47, 91401 Orsay cedex, tél. :
01 60 92 80 57, courriel : veronique.bual@mairie-orsay.fr